

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 14 octobre 2016

Présents :

MMES Brigitte BOCHATON – Bernadette BUGNET – Catherine FAIVRE – Isabelle GEINDRE – Monique HERVÉ – Berthe-Ange LAUDET – Charlotte MONEL – Claire PRESCHOUX – Séverine SUCHERE

MM. Pierre-Louis BESSON – Franck EGARD – Antoine FATIGA – Christophe GERBELOT – Mathias LEBOIS – Alain PONCET – Julien ROUTIN – Bruno STELLIAN – Laurent TOCHON – Régis VION

Absents :

Hauda ARAB donne pouvoir à Brigitte BOCHATON
Julien BOURGEOIS donne pouvoir à Julien ROUTIN
Marie-Laure CHEVALLIER donne pouvoir à Bruno STELLIAN
Isabelle DAILLE-JACQUETIN donne pouvoir à Claire PRESCHOUX
Laurence FRAN CART donne pouvoir à Isabelle GEINDRE
Alexandre GARIN donne pouvoir à Alain PONCET
Olivier MARMET donne pouvoir à Catherine FAIVRE
Patrick NICOLLET

Brigitte BOCHATON invite le Conseil Municipal à :

1. désigner le secrétaire de séance : **Julien ROUTIN**
2. approuver le compte-rendu de la dernière séance dont un exemplaire a été remis à chaque membre : adoption à l'unanimité
3. prendre acte conformément à la délégation de pouvoirs accordée au Maire par délibération du 28/08/2014 des 17 Déclarations d'Intention d'Aliéner reçues en Mairie depuis le dernier Conseil Municipal

1. **Demande de subvention à la Région dans le cadre du dispositif « intervention en faveur des bourgs centres et pôles de service : bas de Jacob »**

Brigitte Bochaton informe le Conseil que dans le cadre des travaux d'aménagement du bas de Jacob, un dossier de demande de subvention peut être présenté à la Région dans le cadre du dispositif « *intervention en faveur des bourgs centres et pôles de service* », destiné aux communes comprises entre 2 000 et 20 000 habitants.

La commune a engagé de lourds travaux pour requalifier le bas de Jacob qui constitue une des entrées de la commune, redynamiser les commerces et leurs abords, établir un maillage territorial entre les communes de Jacob-Bellecombette et Chambéry, notamment pour permettre la nouvelle desserte des bus dans le cadre du nouveau plan de déplacement à l'échelle de l'agglomération.

Il convient d'autoriser **Madame le Maire** à déposer un dossier auprès de la Région qui devrait nous permettre d'obtenir environ 15 000 € de subvention.

Où l'exposé de **Madame le Maire**, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de requalification, son financement sur la section investissement du budget communal et autorise **Madame le Maire** à demander à la Région la subvention la plus importante possible pour lui permettre d'accompagner le financement de ce projet.

2. Demande de subvention à l'Etat, dans le cadre du FIPD pour la sécurisation de l'école élémentaire

Brigitte Bochaton indique que dans le cadre des dernières circulaires des ministères de l'Intérieur et de l'Education Nationale précisant la stratégie à déployer pour protéger les élèves, les enseignements et les personnels, l'Etat a abondé de 50 millions d'euros le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).

Le projet de changement de la clôture de l'école élémentaire avec un portail haut étant prêt, il convient d'autoriser **Madame le Maire** à déposer un dossier de demande de subvention dans ce sens auprès de la Préfecture.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise **Madame le Maire** à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture concernant le projet de changement de clôture de l'école élémentaire.

3. Informations diverses

- **Isabelle Geindre** rappelle qu'avant la séance du Conseil Municipal a eu lieu l'inauguration des cages de foot, un projet du Conseil Municipal Enfants.
- **Antoine Fatiga** informe les conseillers qu'avec **Bernadette Bugnet**, ils ont assisté à la Commission transport lors de laquelle il a été fait part des dysfonctionnements du nouveau réseau ; lui a relevé l'absence de desserte le dimanche.

Brigitte Bochaton rappelle qu'il faut des courriers si on veut que les remarques soient prises en compte ; la commune en a reçu, elle les fait remonter ; dorénavant nous les enverrons à **Antoine Fatiga** et **Bernadette Bugnet** pour qu'ils puissent intervenir en commission.

Isabelle Geindre ajoute que les bus ne sont pas à l'heure, les étudiants de l'INSEEC et d'Ecoris se plaignent car ils sont en retard. Le service transport va revoir des arrêts un peu dangereux.

Isabelle Geindre signale que l'arrêt des Hauts de Jacob est toujours dans l'herbe, donc peu pratique.

- **Charlotte Monel** rappelle la soirée Cajun proposée samedi 15 octobre à La Jacobelle par le comité des fêtes Tam-Tam.

La séance est levée.